

"Pour une neutralité militaire" dans Le Monde (18 décembre 1964)

Légende: Le 18 décembre 1964, le quotidien français Le Monde s'interroge sur la possibilité et sur les conséquences d'une neutralité militaire de la France vis-à-vis des États-Unis et de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN).

Source: Le Monde. dir. de publ. Beuve-Méry, Hubert. 18.12.1964, n° 6 198, 21e année. Paris: Le Monde.

Copyright: (c) Le Monde

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"pour_une_neutralite_militaire"_dans_le_monde_18_decembre_1964-fr-bd6199eb-30a0-4781-9048-760efa556224.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 15/09/2012

Pour une neutralité militaire

Par Maurice Duverger

L'opposition de la France aux projets de M.L.F. aurait plus de poids si elle ne se bornait pas à de hautains refus. Paris a les moyens de peser lourdement sur les négociations en cours. Encore faut-il les employer tant qu'il est temps.

On peut imaginer dans l'abstrait deux politiques de rechange, diamétralement opposées. La première consisterait à marchander l'abandon de notre force de frappe nationale. Il faudra bien le faire un jour, de toute façon. A partir d'un certain niveau, la charge financière de l'arme atomique est telle qu'un pays de notre dimension ne peut plus l'assumer. Si les Anglais renoncent aujourd'hui à leur force de frappe, c'est qu'elle atteint déjà ce niveau maximum. On peut discuter si la nôtre y parviendra en 1970 ou en 1975. Peu importe. L'essentiel, c'est qu'elle y arrivera un jour, nécessairement. Il est à peine exagéré de résumer l'impasse de notre politique nucléaire actuelle dans les formules suivantes : notre bombe peut être nationale tant qu'elle n'est pas encore efficace ; quand elle deviendra efficace, elle ne pourra plus rester nationale.

Le moment paraît favorable pour négocier au meilleur prix l'intégration de nos armes nucléaires dans une défense commune. Dans quelques années des nations plus petites risquent d'avoir leurs bombes, ce qui diminuera le prestige de tels engins. D'autre part, l'écart s'accroît régulièrement entre les deux géants nucléaires et les autres pays atomiques, comme entre les peuples développés et les sous-développés.

Washington est trop opposé à la dissémination des armes nucléaires pour ne pas payer assez cher le ralliement de la France à cette politique. De Gaulle n'obtiendrait peut-être pas le directoire à trois qu'il a toujours souhaité. Mais on pourrait difficilement lui refuser une position privilégiée qu'on était prêt à lui accorder à Nassau. Beaucoup de possibilités diverses s'ouvrent à cet égard, les unes plus atlantiques, les autres plus européennes. Toutes impliquent une volte-face par rapport à la politique française actuelle : pas plus grande que celle de la Grande-Bretagne quand elle a modifié son attitude à l'égard du Marché commun. Il est naturel que les solutions changent quand les données des problèmes ont changé.

La République fédérale s'opposerait fortement, sans doute, à de telles prétentions françaises. Mais il est douteux qu'elle trouve alors de grands soutiens en Europe. Bonn mis à part, peu de capitales du Vieux Monde ont manifesté de l'enthousiasme pour la M.L.F. Un abandon par la France de son isolement nucléaire provoquerait une telle satisfaction sur notre continent et à Washington que l'Allemagne pourrait difficilement faire échouer ces retrouvailles occidentales. Quand on n'a cessé de déplorer l'éloignement du fils prodigue, on ne peut guère refuser de tuer le veau gras pour obtenir son retour.

Il y a peu de chances que le général de Gaulle s'engage dans une telle politique. Il est trop attaché à sa bombe nationale. Certains, pensent qu'il envisage une politique tout à fait opposée : quitter l'O.T.A.N., au cas où la M.L.F. verrait le jour, et adopter une position de neutralité. Cette éventualité soulève la réprobation, même dans l'opposition de gauche. On estime que le neutralisme mettrait la France à la merci de l'U.R.S.S. en la privant de la protection militaire des Etats-Unis. Un tel jugement est sommaire. Le neutralisme soulève des objections sérieuses. Mais ce n'est pas une politique absurde et irréaliste. Le problème mérite d'être examiné avec attention.

Il faut méditer, à cet égard, l'opinion d'un des meilleurs spécialistes américains des relations internationales, dont l'autorité est grande aux Etats-Unis, le professeur Kissinger : « *Aucune des grandes puissances nucléaires ne peut admettre une avance spectaculaire de l'autre, que la région où elle a lieu soit officiellement ou non protégée par une alliance. Une Inde neutre, au moment de l'attaque chinoise, n'a pas été moins assurée de l'aide américaine qu'un Pakistan allié ne l'aurait été dans de semblables circonstances. Dans ces conditions, la distinction entre alliés et neutres aura tendance à s'estomper. Un pays a peu à gagner à être un allié, et court fort peu de risque en étant neutre.* » Une France militairement neutre pourrait être aussi bien protégée par le parapluie atomique américain, et avec moins de danger, qu'une France membre de l'O.T.A.N.

La neutralité militaire n'impliquerait pas l'abandon du Marché commun. Rien, dans le traité de Rome, n'oblige les Six à faire partie de l'O.T.A.N. ou à y rester. La Suisse ou l'Autriche pourraient entrer dans la Communauté économique européenne si elles le voulaient – et beaucoup d'Occidentaux souhaitent qu'elles le veuillent. On peut même soutenir qu'une France neutre serait mieux placée qu'une France dépendant de l'O.T.A.N. pour tenter, en direction de l'Est, « d'éliminer les barrières qui divisent l'Europe », objectif fondamental de la C.E.E., d'après le préambule du traité qui l'institue. On n'imagine pas, de toute façon, que ses cinq partenaires chassent la France du Marché commun pour la punir d'une rupture éventuelle avec l'O.T.A.N. Ils n'en auraient ni le pouvoir juridique ni l'intérêt économique.

La neutralité militaire n'impliquerait pas plus l'abandon des institutions démocratiques occidentales. Ni la Suisse ni l'Autriche ne les ont abandonnées. Même la Finlande, membre du bloc soviétique, les conserve. Inversement, la participation du Portugal à l'O.T.A.N. ne l'a pas rendu plus démocratique. Le régime politique d'un pays dépend de son niveau de développement socio-économique et de ses traditions culturelles, plutôt que de ses alliances militaires.

On ne prétend pas ici que le neutralisme soit une politique meilleure que l'alliance atlantique. On veut simplement montrer qu'une telle politique n'est pas inconcevable, et qu'il faut la prendre au sérieux : le retrait de l'O.T.A.N. ne serait pas le geste de Samson ébranlant les colonnes du temple pour s'ensevelir sous les ruines. Rien ne prouve d'ailleurs que le général de Gaulle soit décidé à s'engager dans cette voie. Les bruits qui courent à ce sujet ne reposent que sur des suppositions théoriques ou de vagues indices. Ils ne sont pas assez consistants pour impressionner nos alliés et les détourner de la M.L.F. Là encore le silence n'est pas d'or. Si le gouvernement français a l'intention de quitter l'O.T.A.N., au cas où la force multilatérale verrait le jour, il a intérêt à le dire nettement.

Se taire n'aurait d'avantage que dans une seule hypothèse : si de Gaulle était décidé à s'orienter vers le neutralisme en tout état de cause. Alors, la M.L.F. fournirait un excellent prétexte pour rejeter sur nos alliés la responsabilité de la rupture et gagner l'appui de l'opinion publique. Il ne semble pas que tel soit le motif véritable de l'inertie actuelle de la France en face des négociations entre ses partenaires atlantiques. Elle résulte plus probablement de l'empirisme du général.